

wagon, aboya, subitement prise de colère, et s'élança vers les lourds véhicules.

Voyant son chien sur la voie, en danger d'être écrasé, le vieillard n'hésita pas. D'une main, il tira le tablier de la barrière et, par cet orifice, il passa le chien. De toute la vitesse de ses vieilles jambes, M. Roger courut à la suite du chien. Il était déjà sur la voie et il allait saisir la bête, quand un wagon arriva.

Et l'accident se produisit. Un homme d'équipe, M. Georges Delie, qui accompagnait un wagon, vit bien le geste irrésistible du vieillard. Il s'élança pour le retenir, mais il était trop tard. Culbuté par le wagon, le vieillard tomba sur le rail et la lourde voiture, continuant sa course aveugle, lui passa sur le corps.

On ne retira qu'un cadavre. Un pied totalement écrasé, une jambe rompue, des plaies énormes à la face, M. Roger avait cessé de vivre, tué sur le coup vraisemblablement par une fracture du crâne.

On déposa le corps sur un banc coté de la voie et l'on manda un médecin, M. le docteur Dispa, qui visita la victime, ne put que constater la mort. Le cadavre fut ensuite transporté à la morgue de l'hôpital « La Fraternité ».

D'autre part, M. Fischer, commissaire de police du 5<sup>e</sup> arrondissement, se rendit sur les lieux et effectua l'enquête d'usage. Comme nous le disions plus haut, il résulte que l'imprudence de la victime est la seule cause de l'accident.

La garde-barrière ne peut être mise en cause. Le vieillard était d'ailleurs coutumier du fait, souvent, quand la barrière était fermée, il passait en écartant le tablier, malgré les avertissements de Mme Dubert.

D'autre part, Emile Roger était sourd, ce qui fit qu'il n'entendit pas venir le wagon.

Il était très connu dans le quartier. On le connaissait surtout sous un bizarre surnom de bab bah, bien qu'il n'ait jamais donné à cause de l'habitude qu'il avait de répéter constamment ces exclamations.

### Un drame se prépare dans l'ombre...

M. Montal avait l'air de se préparer à un drame qui se préparait autour de lui dans l'ombre, et dont il ne parvenait pas à distinguer les fils ni la trame.

Il se sentait menacé, mais par qui ? en quoi ? A quel moment et de quelle manière serait-il frappé ?

### CLAUDE MONTORGE le grand romancier populaire le dira aux lecteurs du JOURNAL DE ROUBAIX

à travers les émouvantes péripéties de l'œuvre extrêmement romanesque, dont l'intrigue les captivera :

**L'HÉRITAGE DE HONTE**

« L'HÉRITAGE DE HONTE » paraîtra prochainement.

**M. Paul Doumer** préside un déjeuner en l'honneur de M. Paul Reynaud

### M. Azana a formé son Cabinet

Madrid, 15 décembre. — On apprend que M. Azana a formé le Cabinet dont voici la composition :

Présidence du Conseil et ministre de la Guerre : M. Azana ; Affaires étrangères : M. Zaldívar ; Justice : M. Albornoz ; Marine : M. Gira ; Intérieur : M. Casares Quiroga ; Finances : M. Conner ; Travaux publics : M. Prieto ; Instruction publique : M. Fernandez de los Rios ; Travail : M. Largo Caballero ; Commerce : M. Marcelino Domingo.

M. Azana n'a pas encore attribué de titulaire pour le portefeuille des Communications.

Le Président de la République a approuvé la liste du Ministère que lui a soumis M. Azana. Demain, à 16 h. 30, M. Azana se rendra à l'Assemblée nationale, au palais de la République, les ministres qu'il a nommés et jeudi le Ministère se présentera devant la Chambre.

### Le projet de convention avec la Banque de France a été ratifié à la Chambre par 321 voix contre 269

Comme nous l'avons relaté hier, la détermination de la livre et ses conséquences pour l'ensemble de nos finances possédée la Banque de France, a été l'objet à la Chambre d'un long et vif débat.

Le livre, en perdant environ 30 % de sa valeur depuis le milieu du mois de septembre a réduit la valeur du stock de livres de la Banque de France d'environ 2 milliards et demi. La Banque doit établir son bilan à la fin de l'année. Il faut donc qu'elle cesse de porter à son actif la livre à 125 fr. pour ne la mettre qu'au cours moyen du jour.

Comment compenser cette perte de 2 milliards et demi ? La Banque n'a pas de réserves suffisantes, et d'autre part, elle n'a été que le représentant de l'Etat dans l'acquisition et la possession de ces milliards de francs en livres.

L'Etat avait acheté des livres au moment où il y a quelques années, on fit la stabilisation du franc. Ces livres, la Banque les a gardés à la demande du gouvernement. Si elle s'en était débarrassée, elle aurait fait tandis que la politique monétaire internationale de la France s'appuyait, au contraire, sur le maintien de la livre.

Le ministre des Finances et la Banque ont donc conclu un accord par lequel l'Etat, provisoirement, couvre le déficit de milliards et demi, à la Banque par la Banque d'amortir au moins partiellement, année par année, ce déficit.

L'ensemble du projet a été voté par 321 voix contre 269 et la séance levée à 2 h. 30 du matin.

### Les grands travaux publics aux colonies

Paris, 15 décembre. — M. Pierre Laval, président du Conseil, a reçu, mardi soir, MM. Steeg et Messiaey, sénateur et rapporteur de la Commission sénatoriale des Colonies, et Henry Berenger, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères. Le président du Conseil a été saisi des conclusions de la Commission des Colonies relatives au projet de grands travaux publics aux colonies, notamment la construction du transsaharien, ce dernier projet présentant en outre un caractère international. M. Pierre Laval, en cours de cette entrevue, s'est déclaré d'accord avec les représentants des Commissions du Sénat sur l'intérêt que l'Exécution de semblables travaux présenterait tant au point de vue du commerce, que d'une collaboration économique internationale.

### L'Exposition coloniale va disparaître en matière fiscale

Paris, 15 décembre. — Les derniers décrets relatifs au démantèlement des pavillons de l'Exposition coloniale sont publiés.

Tout l'appareillage électrique des allées est déjà enlevé et les démolisseurs ont donné les premiers coups de pioche aujourd'hui.

L'enceinte de Vincennes ne sera plus dans quelques semaines qu'un vaste chantier où, toutes les merveilles de l'Exposition coloniale internationale, subsistera seul le Musée permanent des colonies.

### Lefèvre à Tananarive

Tananarive, 15 décembre. — L'aviateur Lefèvre a atterri à Tananarive hier lundi, à 15 h. 15 (heure de Greenwich), dans d'excellentes conditions, réalisant, seul à bord d'un avion de tourisme de 40 chevaux, en onze jours et demi, la liaison France-Madagascar.

### Le Roi de Yougoslavie vient à Paris

Belgrade, 15 décembre. — Le roi Alexandre a quitté Belgrade pour se rendre à Paris. En son absence, il sera remplacé dans ses fonctions par le prince Michel. Elle n'avait aucune foi en ces vocations qui poussaient comme des champignons et disparaissent souvent aussi vite qu'ils sont nés.

Lorsque Thérèse lui objectait timidement son aversion pour le monde et le mariage, la vieille fille haussait les épaules.

— Bah ! on peut avoir le monde en horreur et ne pas entrer au couvent pour cela ! Quant à se marier, à quoi bon ? Tu es trop laide, d'abord, et puis le meilleur des hommes ne vaut rien si tout il est dans l'œil de Pauline, dit-elle, et que meuble-là, surtout quand on n'a pas le sou.

« Tu resteras avec moi ; si tu n'as rien de mieux à me proposer, tu n'as qu'à vivre dans ma société ; je suis assez insupportable pour tous ceux qui m'entourent... Je saurai te faire ton purgatoire et tu entreras au Paradis tout droit, aussi bien que si tu passais par le couvent ».

Thérèse avait cessé d'insister, mais elle était heureuse de confier ses rêves à Jean Bernard, en qui elle sentait un ami sûr et un bon conseiller.

Elle parlait souvent aussi de Pauline. La jeune fille, avec ce tact qu'elle possédait, avait deviné les sentiments confus du régressif à l'égard de M<sup>lle</sup> Wanel. Elle le plaignait et comprenait ce qu'il devait souffrir.

Elle aimait profondément la jeune femme, qui était toujours pour elle d'une affectueuse bonté et avait mille attentions délicates ; aussi la défendait-elle hardiment lorsqu'on l'accusait ou qu'on la blâmait en sa présence. Mais elle ne pouvait pas intervenir lorsqu'il s'agissait de la frivolité de Pauline, de sa coquetterie, de son amour effréné du luxe, du monde et de ses flatteries.

Elle était la première à déplorer les excentricités de la jeune veuve, son dédain du « qu'en dira-t-on », cette sorte de défi avec lequel elle bravait l'opinion publique au point de s'afficher dans toute circonstance en société de n'importe quelles gens.

Ces derniers temps surtout, Paulette semblait prise d'une nouvelle fièvre de plaisirs, de distractions, de fêtes de toutes sortes contre lesquelles M<sup>lle</sup> de Neufmoulin criait bien haut.

— Je ne sais vraiment pas sur quelle herbe Paulette a marché ; mais, depuis qu'elle connaît ce Lanchères, elle ne vit plus que pour le monde ! Tout cela finira mal, sans compter !

Jean Bernard ne disait mot, mais son cœur se serrait au récit des extravagances de la jeune femme. Il n'osait la condamner, ne pouvant la croire coupable ; il la plaignait plutôt... et il souffrait comme il n'avait jamais souffert !

### CHAPITRE VII

Depuis huit jours, il n'était bruit dans la petite ville d'Ailly que d'un événement extraordinaire, imprévu, auquel la plupart n'avaient pas voulu croire d'abord, mais qui, malheureusement, s'était confirmé et ne laissait plus de doute la ruine complète de M<sup>lle</sup> Wanel.

### Les interpellations au Sénat sur la défense de l'épargne et du crédit public

Paris, 15 décembre. — M. Lebrun qui préside ouvre la séance à 15 h. 05.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations.

1<sup>o</sup> De M. Dominique Delahaye sur la défense de l'épargne sous toutes ses formes ; oratoire, renier, promesse de vente et autres.

2<sup>o</sup> De M. Edmond Cavillon sur la politique financière du Gouvernement et sur les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre pour la défense du crédit public.

M. Dominique Delahaye se demande s'il va obtenir la promesse que l'on va donner aux épargnants accablés, confiance, sécurité et équilibre. Il souligne que ce n'est pas de la France que l'épargne se retire, mais qu'elle se retire de la France.

M. Cavillon. — Depuis le dépôt de ma demande d'interpellation, la Commission des Finances s'est saisie du problème grave qui est l'objet de mes interpellations. Je prie le Sénat de bien vouloir remettre, à une date ultérieure, le développement que je comptais lui soumettre aujourd'hui. D'autre part, le ministre des Finances m'a promis de prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre les auteurs de la spéculation. Je lui demande de m'expliquer la nature et l'étendue de ces mesures. (Très bien, très bien.)

M. Flaminio, ministre des Finances : Une certaine campagne intéressée, qui se propose de dégrader l'économie de tous les pays à la veille de la guerre, se développe en France. On a parlé même d'un moratoire général. Je dénonce toute la fausseté d'une pareille information. Il n'est nullement question de moratoire. J'ajoute que j'ai pris toutes les mesures possibles à la fois pour poursuivre les auteurs de troubles, les auteurs de fausses nouvelles et aussi pour amener par une réglementation très souple les conditions de crédit au commerce et à l'industrie. J'espère que ces déclarations donneront satisfaction à M. Cavillon. Les orateurs se retirent.

M. Cavillon. — Je ne puis répondre à ces interpellations sans répéter un pessimisme excessif. Avec du sang-froid et de la confiance nous devons, grâce à l'équilibre, heureux de notre économie nationale, surmonter ces difficultés actuelles. (Très bien.)

Cela dit, je m'adresse à M. Cavillon pour demander au Sénat d'ajourner le développement d'un projet de loi sur les opérations de crédit public, qui est actuellement soumis à l'étude de votre Commission des Finances. (Très bien et applaudissements sur divers bancs.)

M. Delahaye. — Et bien, qui répondent à mon interpellation, il n'est pas possible de répondre devant le Sénat.

Le renvoi à la suite demandée par M. Cavillon, d'accord avec le Gouvernement, est repoussé par 101 voix contre 101.

M. Flaminio qui ne se trouve plus en présence que d'une seule interpellation, fournit à M. Delahaye des explications sur le service qui sera rendu par la Commission des Finances. (Très bien et applaudissements sur divers bancs.)

M. Delahaye. — Et bien, qui répondent à mon interpellation, il n'est pas possible de répondre devant le Sénat.

Le renvoi à la suite demandée par M. Cavillon, d'accord avec le Gouvernement, est repoussé par 101 voix contre 101.

M. Flaminio qui ne se trouve plus en présence que d'une seule interpellation, fournit à M. Delahaye des explications sur le service qui sera rendu par la Commission des Finances. (Très bien et applaudissements sur divers bancs.)

### La balance commerciale de l'Allemagne

Paris, 15 décembre. — L'Administration des douanes communique le tableau comparatif en valeur et en tonnage de nos importations et exportations pour les onze premiers mois de l'année 1931, par rapport aux onze premiers mois de 1930, et aux onze premiers mois de l'année 1913, cette dernière étant considérée comme la dernière année normale d'avant guerre.

La valeur de nos importations : objets d'alimentation (dont les articles de production exclusivement exotiques), matières nécessaires à l'industrie (dont la houille crue, carbonisée et anglaise et les objets fabriqués), a atteint la somme de 30.392.820.000 francs pour 53.942.600 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 6.006.851.000 francs et de 1.752.324 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1930, et des augmentations de 31.798.204.000 fr. et de 13 millions 972.050 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1913.

La valeur de nos exportations : objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués, a atteint la somme de 28.324.383.000 francs pour 28.020.407 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 11 milliards 268.776.000 francs et de 6.742.424 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1930, et des augmentations de 22.000.250.000 fr. et de 8.001.041 tonnes, par rapport aux onze premiers mois de 1913.

### La balance commerciale de l'Allemagne

La balance commerciale de l'Allemagne pour le mois de novembre 1931 présente un solde créditeur de 266.800.000 marks, y compris les livraisons en nature, au titre des réquisitions qui se sont élevées à 10.900.000 marks.

Les importations n'ont guère varié par rapport au mois d'octobre : 490.200.000 marks, contre 490.800.000 marks. En répartition, elles ont augmenté de 4 % au total, ce qui tient compte de la valeur moyenne encore balayée.

Les exportations sont passées de 925.000.000 marks en octobre à 935.900.000 marks en novembre, l'augmentation de 10.900.000 marks pour les livraisons en nature. La diminution porte pour 99 millions sur les produits chimiques et pour 24 millions sur les matières premières et les produits métallurgiques.

L'excédent des exportations atteint 2.624 millions de janvier à novembre.

### Un ouragan sévit sur la Pologne...

Varsovie, 15 décembre. — Un ouragan s'est déchaîné dans l'après-midi sur la Pologne. De nombreux arbres ont été abattus. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été coupées entre Varsovie, Vienne et Moscou. Des lignes électriques ont été endommagées.

### On va procéder à des fouilles pour retrouver les restes du général Koutiéoff

Fontainebleau, 15 décembre. — Le Parc de Fontainebleau, pour donner satisfaction à la lettre qu'un vétéran d'Indre-et-Loire a adressée au juge d'instruction de Paris, a décidé de faire procéder à des fouilles dans la cave, dans le nuit et dans le jardin de l'immeuble situé 6, rue de l'Arbre-Sec, à Fontainebleau, désigné comme contenant les restes du général russe Koutiéoff.

### Le suicide d'une ancienne danseuse

Paris, 15 décembre. — En rentrant à son domicile, M. Henri Ravet trouva sa femme étendue sur le sol. La malheureuse avait mis fin à ses jours en absorbant de l'hydrocane.

M<sup>lle</sup> Ravet, qui était âgée de vingt-huit ans, avait connu sous son nom de jeune fille Auguste, le général russe Koutiéoff, comme danseuse de music-hall. Mais, il y a plusieurs années, sa carrière avait été brisée dans de tragiques circonstances.

Dans un rapide, la danseuse avait été atteinte d'un traitement à l'arsenic dévotement, l'avaient jeté par la portière. La jeune femme avait dû être amputée du pied, puis de la jambe gauche.

Son chagrin avait été sans bornes et elle avait fini par se suicider. Elle avait été enterrée dans le cimetière de la morphe que elle avait subi, le goût des supputants. Il y a quelques mois, complètement insoignée, elle avait dû subir une cure de désintoxication aux bains de mer.

Bien averti qu'il y avait eu suicide, l'inspecteur D<sup>l</sup> Pol, de Hambourg, entendu comme témoin, déclara qu'il n'est pas possible de parler de virus fixe en ce qui concerne le B.C.G. Puis l'audience est ajournée à demain.

### LE PROCÈS DE LUBECK

Berlin, 15 décembre. — Le principal accusé du procès de Lubbeck, le professeur Deycke, a occupé toute l'audience d'aujourd'hui par un exposé de son point de vue et de ses recherches en ce qui concerne le vaccin Calmette. Le professeur Deycke reconnaît sans réserve que les cultures originales reçues de Paris étaient parfaitement pures. La catastrophe, prétend-il, n'a du reste pas été causée par des vaccins souillés, sinon elle aurait pris d'autres proportions.

Il estime personnellement que le B.C.G. contient des éléments dangereux. D'après lui, le B.C.G. est ce que l'on appelle virus fixe en bactériologie.

L'expert D<sup>l</sup> Pol, de Hambourg, entendu comme témoin, déclara qu'il n'est pas possible de parler de virus fixe en ce qui concerne le B.C.G. Puis l'audience est ajournée à demain.

### Les opérations au Maroc

Rabat, 15 décembre. — Un détachement de forces suppléantes en tournée de police dans la région de Cherif, aux confins algéro-marocain, a rejoint hier au sud de la piste Toung-Guiffat, un fort parti d'Al-Aitition qui, la nuit précédente, avait été surpris de force sur le poste de Taurouz. Le djeh forttement éprouvé a été contraint de s'enfuir dans la zone insoumise abandonnant plusieurs cadavres sur le terrain. Un officier et trois indigènes des forces suppléantes ont été légèrement blessés.

### La balance commerciale de la France

Paris, 15 décembre. — L'Administration des douanes communique le tableau comparatif en valeur et en tonnage de nos importations et exportations pour les onze premiers mois de l'année 1931, par rapport aux onze premiers mois de 1930, et aux onze premiers mois de l'année 1913, cette dernière étant considérée comme la dernière année normale d'avant guerre.

La valeur de nos importations : objets d'alimentation (dont les articles de production exclusivement exotiques), matières nécessaires à l'industrie (dont la houille crue, carbonisée et anglaise et les objets fabriqués), a atteint la somme de 30.392.820.000 francs pour 53.942.600 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 6.006.851.000 francs et de 1.752.324 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1930, et des augmentations de 31.798.204.000 fr. et de 13 millions 972.050 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1913.

La valeur de nos exportations : objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués, a atteint la somme de 28.324.383.000 francs pour 28.020.407 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 11 milliards 268.776.000 francs et de 6.742.424 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1930, et des augmentations de 22.000.250.000 fr. et de 8.001.041 tonnes, par rapport aux onze premiers mois de 1913.

### La balance commerciale de l'Allemagne

La balance commerciale de l'Allemagne pour le mois de novembre 1931 présente un solde créditeur de 266.800.000 marks, y compris les livraisons en nature, au titre des réquisitions qui se sont élevées à 10.900.000 marks.

Les importations n'ont guère varié par rapport au mois d'octobre : 490.200.000 marks, contre 490.800.000 marks. En répartition, elles ont augmenté de 4 % au total, ce qui tient compte de la valeur moyenne encore balayée.

Les exportations sont passées de 925.000.000 marks en octobre à 935.900.000 marks en novembre, l'augmentation de 10.900.000 marks pour les livraisons en nature. La diminution porte pour 99 millions sur les produits chimiques et pour 24 millions sur les matières premières et les produits métallurgiques.

L'excédent des exportations atteint 2.624 millions de janvier à novembre.

### Un ouragan sévit sur la Pologne...

Varsovie, 15 décembre. — Un ouragan s'est déchaîné dans l'après-midi sur la Pologne. De nombreux arbres ont été abattus. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été coupées entre Varsovie, Vienne et Moscou. Des lignes électriques ont été endommagées.

### On va procéder à des fouilles pour retrouver les restes du général Koutiéoff

Fontainebleau, 15 décembre. — Le Parc de Fontainebleau, pour donner satisfaction à la lettre qu'un vétéran d'Indre-et-Loire a adressée au juge d'instruction de Paris, a décidé de faire procéder à des fouilles dans la cave, dans le nuit et dans le jardin de l'immeuble situé 6, rue de l'Arbre-Sec, à Fontainebleau, désigné comme contenant les restes du général russe Koutiéoff.

### Le suicide d'une ancienne danseuse

Paris, 15 décembre. — En rentrant à son domicile, M. Henri Ravet trouva sa femme étendue sur le sol. La malheureuse avait mis fin à ses jours en absorbant de l'hydrocane.

M<sup>lle</sup> Ravet, qui était âgée de vingt-huit ans, avait connu sous son nom de jeune fille Auguste, le général russe Koutiéoff, comme danseuse de music-hall. Mais, il y a plusieurs années, sa carrière avait été brisée dans de tragiques circonstances.

Dans un rapide, la danseuse avait été atteinte d'un traitement à l'arsenic dévotement, l'avaient jeté par la portière. La jeune femme avait dû être amputée du pied, puis de la jambe gauche.

Son chagrin avait été sans bornes et elle avait fini par se suicider. Elle avait été enterrée dans le cimetière de la morphe que elle avait subi, le goût des supputants. Il y a quelques mois, complètement insoignée, elle avait dû subir une cure de désintoxication aux bains de mer.

Bien averti qu'il y avait eu suicide, l'inspecteur D<sup>l</sup> Pol, de Hambourg, entendu comme témoin, déclara qu'il n'est pas possible de parler de virus fixe en ce qui concerne le B.C.G. Puis l'audience est ajournée à demain.

### LE PROCÈS DE LUBECK

Berlin, 15 décembre. — Le principal accusé du procès de Lubbeck, le professeur Deycke, a occupé toute l'audience d'aujourd'hui par un exposé de son point de vue et de ses recherches en ce qui concerne le vaccin Calmette. Le professeur Deycke reconnaît sans réserve que les cultures originales reçues de Paris étaient parfaitement pures. La catastrophe, prétend-il, n'a du reste pas été causée par des vaccins souillés, sinon elle aurait pris d'autres proportions.

Il estime personnellement que le B.C.G. contient des éléments dangereux. D'après lui, le B.C.G. est ce que l'on appelle virus fixe en bactériologie.

L'expert D<sup>l</sup> Pol, de Hambourg, entendu comme témoin, déclara qu'il n'est pas possible de parler de virus fixe en ce qui concerne le B.C.G. Puis l'audience est ajournée à demain.

### Les opérations au Maroc

Rabat, 15 décembre. — Un détachement de forces suppléantes en tournée de police dans la région de Cherif, aux confins algéro-marocain, a rejoint hier au sud de la piste Toung-Guiffat, un fort parti d'Al-Aitition qui, la nuit précédente, avait été surpris de force sur le poste de Taurouz. Le djeh forttement éprouvé a été contraint de s'enfuir dans la zone insoumise abandonnant plusieurs cadavres sur le terrain. Un officier et trois indigènes des forces suppléantes ont été légèrement blessés.

### La balance commerciale de la France

Paris, 15 décembre. — L'Administration des douanes communique le tableau comparatif en valeur et en tonnage de nos importations et exportations pour les onze premiers mois de l'année 1931, par rapport aux onze premiers mois de 1930, et aux onze premiers mois de l'année 1913, cette dernière étant considérée comme la dernière année normale d'avant guerre.

La valeur de nos importations : objets d'alimentation (dont les articles de production exclusivement exotiques), matières nécessaires à l'industrie (dont la houille crue, carbonisée et anglaise et les objets fabriqués), a atteint la somme de 30.392.820.000 francs pour 53.942.600 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 6.006.851.000 francs et de 1.752.324 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1930, et des augmentations de 31.798.204.000 fr. et de 13 millions 972.050 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1913.

La valeur de nos exportations : objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués, a atteint la somme de 28.324.383.000 francs pour 28.020.407 tonnes, présentant ainsi des diminutions de 11 milliards 268.776.000 francs et de 6.742.424 tonnes par rapport aux onze premiers mois de 1930, et des augmentations de 22.000.250.000 fr. et de 8.001.041 tonnes, par rapport aux onze premiers mois de 1913.

### La balance commerciale de l'Allemagne

La balance commerciale de l'Allemagne pour le mois de novembre 1931 présente un solde créditeur de 266.800.000 marks, y compris les livraisons en nature, au titre des réquisitions qui se sont élevées à 10.900.000 marks.

Les importations n'ont guère varié par rapport au mois d'octobre : 490.200.000 marks, contre 490.800.000 marks. En répartition, elles ont augmenté de 4 % au total, ce qui tient compte de la valeur moyenne encore balayée.

Les exportations sont passées de 925.000.000 marks en octobre à 935.900.000 marks en novembre, l'augmentation de 10.900.000 marks pour les livraisons en nature. La diminution porte pour 99 millions sur les produits chimiques et pour 24 millions sur les matières premières et les produits métallurgiques.

L'excédent des exportations atteint 2.624 millions de janvier à novembre.

### Un ouragan sévit sur la Pologne...

Varsovie, 15 décembre. — Un ouragan s'est déchaîné dans l'après-midi sur la Pologne. De nombreux arbres ont été abattus. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été coupées entre Varsovie, Vienne et Moscou. Des lignes électriques ont été endommagées.

### On va procéder à des fouilles pour retrouver les restes du général Koutiéoff

Fontainebleau, 15 décembre. — Le Parc de Fontainebleau, pour donner satisfaction à la lettre qu'un vétéran d'Indre-et-Loire a adressée au juge d'instruction de Paris, a décidé de faire procéder à des fouilles dans la cave, dans le nuit et dans le jardin de l'immeuble situé 6, rue de l'Arbre-Sec, à Fontainebleau, désigné comme contenant les restes du général russe Koutiéoff.

### Le suicide d'une ancienne danseuse

Paris, 15 décembre. — En rentrant à son domicile, M. Henri Ravet trouva sa femme étendue sur le sol. La malheureuse avait mis fin à ses jours en absorbant de l'hydrocane.

M<sup>lle</sup> Ravet, qui était âgée de vingt-huit ans, avait connu sous son nom de jeune fille Auguste, le général russe Koutiéoff, comme danseuse de music-hall. Mais, il y a plusieurs années, sa carrière avait été brisée dans de tragiques circonstances.

Dans un rapide, la danseuse avait été atteinte d'un traitement à l'arsenic dévotement, l'avaient jeté par la portière. La jeune femme avait dû être amputée du pied, puis de la jambe gauche.

Son chagrin avait été sans bornes et elle avait fini par se suicider. Elle avait été enterrée dans le cimetière de la morphe que elle avait subi, le goût des supputants. Il y a quelques mois, complètement insoignée, elle avait dû subir une cure de désintoxication aux bains de mer.

Bien averti qu'il y avait eu suicide, l'inspecteur D<sup>l</sup> Pol, de Hambourg, entendu comme témoin, déclara qu'il n'est pas possible de parler de virus fixe en ce qui concerne le B.C.G. Puis l'audience est ajournée à demain.

### LE PROCÈS DE LUBECK

Berlin, 15 décembre. — Le principal accusé du procès de Lubbeck, le professeur Deycke, a occupé toute l'audience d'aujourd'hui par un exposé de son point de vue et de ses recherches en ce qui concerne le vaccin Calmette. Le professeur Deycke reconnaît sans réserve que les cultures originales reçues de Paris étaient parfaitement pures. La catastrophe, prétend-il, n'a du reste pas été causée par des vaccins souillés, sinon elle aurait pris d'autres proportions.

Il estime personnellement que le B.C.G. contient des éléments dangereux. D'après lui, le B.C.G. est ce que l'on appelle virus fixe en bactériologie.

L'expert D<sup>l</sup> Pol, de Hambourg, entendu comme témoin, déclara qu'il n'est pas possible de parler de virus fixe en ce qui concerne le B.C.G. Puis l'audience est ajournée à demain.

### Les opérations au Maroc

Rabat, 15 décembre. — Un détachement de forces suppléantes en tournée de police dans la région de Cherif, aux confins algéro-marocain, a rejoint hier au sud de la piste Toung-Guiffat, un fort parti d'Al-Aitition qui, la nuit précédente, avait été surpris de force sur le poste de Taurouz. Le djeh forttement éprouvé a été contraint de s'enfuir dans la zone insoumise abandonnant plusieurs cadavres sur le terrain. Un officier et trois indigènes des forces suppléantes ont été légèrement blessés.

### Serge de Lenz voudrait se faire passer pour un toxicomane

Bruxelles, 15 décembre. — Les défenseurs de Serge de Lenz, le trop fameux cambrioleur qui déroba récemment le coffre-fort de M. de Gulstrie à Dieppe, et qui fut arrêté à Bruxelles, auraient l'intention de demander que la loi de défense sociale soit appliquée à leur client, mais le parquet s'y opposera très certainement.

Serge de Lenz, jusqu'ici, n'a pas été mis en observation comme l'ont été certains journaux. Il a été placé à l'annexe psychiatrique par mesure administrative, uniquement pour qu'il soit surveillé plus étroitement et ne puisse se livrer à aucune tentative d'évasion.

Mais le cambrioleur n'a pas été examiné par un médecin et il n'existe aucun rapport qui ténait notamment à le représenter comme un toxicomane.

On se demande d'ailleurs où Serge de Lenz se serait intoxiqué profondément, puisqu'il est sorti de prison il y a quelques semaines et qu'il venait de purger une peine de trois ans.

Si de Lenz espère se soustraire à la justice française, en essayant de fuir l'intérieur, il se fait des illusions. En matière d'extradition, le principe directeur est la réciprocité de traitement. Comme il n'y a pas de loi de défense sociale en France, Serge de Lenz ne peut en réclamer la bêtise en Belgique, et même si on faisait droit à sa demande et si on le déclarait irresponsable, il échapperait tout simplement à la petite peine de prison qu'il attend du chef de port de faux nom et serait aussitôt remis aux autorités françaises.

### LA SITUATION DU PRINCE NICOLAS DE ROUMANIE

Bucarest, 15 décembre. — Le bruit court que le prince Nicolas a eu un accident, à midi, au Palais royal de Bourget, une longue entrevue avec le Roi. La question du mariage morganatique du prince Nicolas avec M<sup>lle</sup> Dumitrescu, a fait l'objet de cet entretien qui n'a pas duré moins d'une heure. Le prince a abandonné l'attitude intransigente qu'il avait adoptée depuis la décision du tribunal. Il aurait notamment décidé, à la suite de l'entretien, d'accepter cette décision et de ne plus résister dans son intention de renouer aux prérogatives inhérentes à sa qualité de membre de la famille royale de Roumanie.

### L'AMBASSADEUR DU JAPON A BRUXELLES SERAIT NOMMÉ A PARIS

On mande de Tokio à l'Agence Reuters que l'on croit que M. Naotake Sato, ambassadeur du Japon en Belgique, qui est parti ce matin à destination de Genève où il sera le chef de la délégation japonaise à la conférence du désarmement, succédera à M. Yoshizawa comme ambassadeur à Paris.

### SIX JEUNES GENS SONT BLOQUÉS PAR UN BOULEMMENT AU FOND D'UN GOUFFRE

Toulon, 15 décembre. — Six jeunes gens de Marseille, MM. Maifre, Lapeyre, Demare, Kieck, Castegnot, étudiants et commerçants, et une jeune femme de lettres, étaient partis pour explorer l'abîme de Maramy, de 50 kilomètres de profondeur, dans un valon sauvage, abîme qui a trois cents mètres de profondeur et qu'affleurent seuls les excursionnistes intrépides.

Un bloc de rocher tombant sur le groupe bloqua le pied de M. Maifre. Celui-ci fut tué sur le coup. Il fut impossible à ses compagnons d'aller chercher du secours. Les jeunes gens durent demeurer toute la nuit, à 150 mètres de profondeur par un trou qui n'est qu'un gouffre.

C'est que ce soir, à 19 h., que les régiments de Beausset et une caravane de secours purent retirer le blessé et déloger ses camarades, à l'aide de cordes et de câbles.

M. Maifre, souffrant horriblement, a été transporté à l'hospice de Beausset. Son état est alarmant.

### UN ATTENTAT CRIMINEL CONTRE LE RAPIDE DE VARSOVIE A VIENNE

Varsovie, 15 décembre. — Le rapide de Varsovie à Vienne a déraillé hier, à 22 h. près de Rogon, à 70 kilomètres de Vienne. La locomotive et cinq wagons ont été renversés. Il n'y a pas de victimes. La police et